

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INRA,
6 mai 2008
INRA, 147 rue de l'Université. Paris 7^e
Salle 115

<u>MERCREDI 6 MAI 2008</u>	
8h00	A propos des réflexions et propositions de l'INRA concernant les points suivants : <ol style="list-style-type: none">1. Allègement des contraintes administratives des laboratoires.2. Clarification et simplification du pilotage scientifique et de la gestion des unités mixtes de recherche.3. Coopération entre organismes et de recherche pour la gestion des ressources humaines et les parcours enseignement-recherche.4. Le rôle de l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement) et ses conséquences.5. L'organisation de la valorisation.6. La participation aux PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur).
13h00	<i>Fin du conseil</i>